

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département

des Hautes-Pyrénées

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VÉZIAUX D'AURE

**Nombre de membres**

afférents au Conseil Communautaire	en exercice	qui ont pris part à la délibération
16	16	12

SÉANCE DU **Lundi 25 juillet 2011**

*L'an deux mille onze,*

*et le lundi 25 juillet 2011 à 21h00, le Conseil de Communauté des VÉZIAUX d'AURE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr. ANGLADE Jean Louis, Président.*

date de la convocation :  
**18 juillet 2011**

**Présents :** *Mmes & Mrs J.L ANGLADE, RUEL-MONNIER Agnès, MALERE Hélène, DUBARRY Jean-Bertrand, TOUCHARD Jacques, MUR Henri, FORT Michel, RIBATET Emile, NERIN Franck, SAINT PASTEUR Marcel, BACQUE Jean, FRANCK Patrice,*

**Absents excusés :** *GAILLABAUD Marie José, GUICHARD Norbert, TREY-VIDALON Patricia, DUBERNARD Alain,*

date d'affichage :  
**27 juillet 2011**

**Secrétaire de séance :** *RUEL-MONNIER Agnès,*

### **OBJET : - Opération « Plus d'arbres, plus de vie ! » -**

Monsieur le Président rappelle que chaque année, la Communauté de communes accompagne, dans le cadre de l'Agenda 21, un Projet pédagogique d'éducation à l'environnement et au développement durable au sein du RPI Ancizan-Guchen. Pour l'année scolaire 2011-2012, le projet pédagogique devrait porter sur la thématique de l'énergie et de la forêt.

Dans le cadre de l'année internationale des forêts, l'office français de la fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe, l'interprofession nationale France Bois Forêt, Toyota France et les éditions Nathan s'associent pour l'opération « plus d'arbres, plus de vie ».

Monsieur le Président propose donc au conseil communautaire que la Communauté de communes des Véziaux d'Aure participe à cette opération en associant les élèves du RPI à la plantation de plants d'arbres, notamment sur la commune de Grézian aux abords du parcours de santé.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil communautaire, décident :

- D'inscrire la Communauté de communes des Véziaux d'Aure à l'opération « Plus d'arbres, plus de vie ».
- D'autoriser le Président à signer l'acte de participation à l'opération « Plus d'arbres, plus de vie » et tout autre document s'y rapportant.
- De confier l'élaboration du dossier de candidature et le suivi de l'opération à l'agent de développement.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Vu et approuvé :

**Jean-Louis ANGLADE,  
Président.**